

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2518 /AGRI.I

Objet:

Spécialistes ruraux
Banyarwanda Karuzi.-

Astrida, le I octobre 1951.-



Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n°2625/Agri.I du 10-9-51,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la
facture du transporteur indigène NDAKAZA Gérôme.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-